

1/ Les patients au régime agricole

Le nombre d'affiliés au **régime agricole** ayant bénéficié d'au moins un remboursement de soins de ville sur les sept premiers mois de 2024 est en **baisse de 1,5 %** par rapport à la même période de l'année précédente. Ce recul provient de la **diminution de 3,1 %** des effectifs de patients **non-salariés** agricoles et de **0,4 %** du nombre de patients **salariés** agricoles. Sur une année complète mobile, la baisse est de 2,3 % pour l'ensemble du régime (- 3,6 % dans le régime des non-salariés et - 1,5 % dans le régime des salariés).

Fin juillet 2024, le nombre de patients en affection de longue durée (**ALD**) baisse de 0,4 % par rapport à la même période de l'année précédente. Les évolutions sont contrastées selon le régime, avec une diminution de **2,7 %** des patients affiliés au régime des **non-salariés** (en lien avec la baisse démographique de ce régime) et une croissance de **2,3 %** pour ceux relevant du régime des **salariés** (qui peut s'expliquer par le vieillissement de la population).

Données en date de remboursement à fin juillet 2024	Évolution en ACM (année complète mobile)				Evolution en PCAP (période comparable à l'année précédente)		
	Régime Agricole	Non-salariés	Salariés	RA à fin juillet 2023	Régime Agricole	Non-salariés	Salariés
Evolutions pour l'ensemble des patients	-2,3%	-3,6%	-1,5%	-4,7%	-1,5%	-3,1%	-0,4%
Evolutions pour les patients en ALD	-0,7%	-3,1%	2,0%	-0,7%	-0,4%	-2,7%	2,3%
Part des patients en ALD	27%	37%	20%	26%	28%	39%	21%

Source : MSA.

2/ Soins de ville : comparaison Réalisations / Prévisions, en date de remboursement

A fin juillet 2024, les réalisations du régime agricole sont **inférieures de 20,1 millions d'euros** aux prévisions établies au cours de l'été 2024 (sur la base des remboursements à fin mai 2024), soit un écart de 0,7 point entre l'évolution prévue (+ 2,8 %) et l'évolution réelle (+ 2,1 %). L'écart concerne singulièrement le régime des **non-salariés agricoles** (réalisations inférieures de **15,1 millions** aux prévisions). Les prévisions du régime des **salariés agricoles** sont quant à elles presque similaires aux réalisations (à 5,0 millions près).

Les écarts majeurs concernent les **médicaments** (- 10,4 millions) et les **infirmiers** (- 5,9 millions) ainsi que les **laboratoires** (- 2,9 millions) et dans une moindre mesure les **généralistes** (- 2,7 millions). A l'inverse, les prévisions pour les **dispositifs médicaux** sont inférieures aux réalisations (+ 1,8 million).

Soins de ville (1) Janv. à juil 2024 (en millions d'euros)	Régime agricole			Non-salariés			Salariés		
	Réalisation	Prévision *	Ecart	Réalisation	Prévision *	Ecart	Réalisation	Prévision *	Ecart
Montant	3 026,2	3 046,3	-20,1	1 393,6	1 408,7	-15,1	1 632,6	1 637,6	-5,0
Evolution	+2,1%	+2,8%	-0,7 pt	-0,4%	+0,7%	-1,1 pt	+4,4%	+4,7%	-0,3 pt

* prévisions réalisées avec les réalisations à fin mai 2024

Source : MSA.

(1) - Dans ce tableau, les données sont hors vaccination Covid-19.

(2) - Données avec arrondies.

3/ Soins de ville : évolutions en date de remboursement (CVS-CJO^[1])

En juillet 2024, les **remboursements de soins de ville** au régime agricole augmentent légèrement par rapport au mois de juin mais restent inférieurs au mois de mai. Sur les sept premiers mois de 2024, les remboursements progressent de **1,1 %** par rapport à la même période en 2023. Cette hausse résulte de l'augmentation de **3,2 %** des remboursements pour le régime des **salariés agricoles**. Le régime des **non-salariés** est, lui, en baisse de **1,2 %**. Sur douze mois glissant, l'évolution est de + 0,9 % pour l'ensemble du régime agricole.

Les remboursements d'honoraires des **médecins généralistes** diminuent très légèrement fin juillet 2024 par rapport à fin juillet 2023 (- 0,5 %). Cette quasi-stabilité traduit l'impact de l'augmentation du montant des participations forfaitaires depuis le 15 mai qui compense la hausse des montants remboursés des consultations et visites (1,9 %). Les remboursements de soins des **médecins spécialistes** augmentent de **1,3 %** après un début d'année en dent de scie, en raison du décalage de la parution des nouveaux tarifs hospitaliers. Le mois de juillet – bien qu'en dessous de celui de juin – reste élevé en termes de dépenses du fait de la poursuite du rattrapage des liquidations.

Les remboursements d'honoraires **dentaires** continuent de décroître : baisse de **- 11,0 %** en PCAP due à la diminution de 70 % à 60 % de la prise en charge par l'assurance maladie obligatoire.

Les remboursements des **masseurs-kinésithérapeutes** sont à un niveau comparable à celui d'avril et de mai, après une baisse en juin. L'évolution PCAP reste faible + 0,6 % malgré une augmentation mensuelle de + 2,7 % par rapport à juin. Les remboursements de **soins infirmiers** diminuent de **- 1,2 %** depuis le début de l'année. Ces deux professions sont impactées par la hausse de la franchise médicale depuis fin mars 2024.

La courbe d'évolution des remboursements des **laboratoires** est décroissante. La diminution atteint désormais **- 13,3 %**.

Les revalorisations tarifaires des **transports** participent à l'augmentation de leurs remboursements avec **+ 3,6 % fin juillet** et + 0,4 % entre juin et juillet.

Une légère hausse s'observe ce mois-ci pour le remboursement des **indemnités journalières (IJ)**. Après deux mois en baisse, les IJ maladie augmentent de + 2,4 % par rapport à juin, et de + 3,9 % en PCAP. Pour les **IJ AT**, le taux PCAP est de **+ 4,2 %** avec une hausse modérée de 1,0 % par rapport à juin.

Les **médicaments délivrés en officine** ont des remboursements mensuels en augmentation en juillet (+ 1,3 %). L'évolution PCAP est de **+ 3,5 %**. En revanche, les **médicaments rétrocedés** ont des remboursements en baisse à hauteur de **- 2,7 %** en taux PCAP et sur un niveau similaire à celui de mai.

Les **dispositifs médicaux** sont en hausse de **1,4 % fin juillet 2024**. Après les fortes variations d'un mois sur l'autre entre fin 2023 et début 2024, les oscillations des 4 derniers mois sont cette fois moins marquées.

Évolution des remboursements de soins de ville en date de remboursement CVS-CJO à fin juillet 2024	Évolution en ACM (année complète mobile)				Évolution en PCAP (période comparable à l'année précédente)				Évolution par rapport au mois précédent RA
	Régime Agricole	Non-salariés	Salariés	RA à fin juil 2023	Régime Agricole	Non-salariés	Salariés	RA à fin juil 2023	
TOTAL SOINS DE VILLE	+0,9%	-0,9%	+2,6%	-0,1%	+1,1%	-1,2%	+3,2%	-1,1%	+1,3%
Soins de ville hors produits de santé	-0,3%	-2,5%	+1,6%	-0,2%	+0,2%	-2,7%	+2,5%	-1,5%	+1,2%
Honoraires des médecins et dentistes libéraux	-0,0%	-2,5%	+2,0%	+2,5%	-1,1%	-3,8%	+1,1%	+2,9%	+0,0%
- Médecins généralistes	-1,3%	-4,1%	+1,2%	-2,4%	-0,5%	-3,6%	+2,2%	-2,5%	+1,3%
- Médecins spécialistes	+2,4%	+0,1%	+4,4%	+4,3%	+1,3%	-1,3%	+3,3%	+5,2%	-0,8%
- Dentistes	-7,1%	-9,9%	-5,2%	+4,4%	-11,0%	-14,1%	-8,8%	+4,5%	+0,8%
Soins d'auxiliaires médicaux libéraux	-0,4%	-2,5%	+3,1%	-0,9%	-0,4%	-2,8%	+3,5%	-1,8%	+2,3%
- Masseurs-kinésithérapeutes	+1,5%	-1,2%	+4,8%	+3,1%	+0,6%	-2,4%	+4,3%	+3,5%	+2,7%
- Infirmiers	-1,5%	-3,1%	+1,7%	-2,7%	-1,2%	-3,1%	+2,7%	-4,1%	+2,0%
Laboratoires	-15,3%	-17,3%	-13,5%	-25,6%	-13,3%	-16,6%	-10,4%	-30,4%	+1,3%
Frais de transports	+3,1%	+0,5%	+5,9%	+6,8%	+3,6%	+1,5%	+6,0%	+6,7%	+0,4%
Indemnités journalières (IJ) :	+1,4%	+3,2%	+1,1%	+2,1%	+4,0%	+4,4%	+3,9%	-1,9%	+1,9%
- IJ maladie	+1,0%	+4,1%	+0,4%	+1,1%	+3,9%	+5,9%	+3,5%	-4,9%	+2,4%
- IJ ATMP	+2,3%	+1,7%	+2,4%	+3,9%	+4,2%	+1,8%	+4,6%	+3,8%	+1,0%
Produits de santé (médicaments + LPP)	+2,9%	+1,3%	+4,6%	+0,2%	+2,7%	+0,9%	+4,6%	-0,2%	+1,6%
Médicaments :	+3,6%	+2,4%	+4,8%	-0,2%	+3,1%	+1,7%	+4,5%	-0,6%	+1,5%
- Médicaments délivrés en ville	+4,1%	+3,2%	+5,0%	+0,7%	+3,5%	+2,5%	+4,5%	-0,0%	+1,3%
- Médicaments rétrocedés	-3,4%	-10,5%	+2,1%	-11,2%	-2,7%	-12,1%	+4,5%	-8,8%	+4,2%
LPP	+0,8%	-1,9%	+4,1%	+1,5%	+1,4%	-1,5%	+5,1%	+0,9%	+1,9%

Source : MSA.

[1] - Correction des variations saisonnières et des jours ouvrables

4/ Soins de ville : évolutions en date de soins (CVS-CJO⁽¹⁾)

La fin du printemps 2024 s'inscrit dans la tendance atone des **remboursements de soins de ville** depuis plus de six mois. En mai, le niveau de remboursement baisse légèrement pour se rapprocher du niveau du mois de mars. Par rapport aux cinq premiers mois de 2023, les remboursements de soins de ville augmentent de **2,1 %** en raison de la hausse pour le régime des **salariés (4,0 %)**. Les dépenses concernant les **non-salariés agricoles** sont analogues à l'an passé (0,0 %). Sur **douze mois glissants**, l'évolution pour l'ensemble du régime agricole s'établit à **1,4 %**.

Pour les remboursements des **médecins généralistes**, le mois de mai annule le pic de croissance du mois d'avril, retrouvant ainsi le niveau de mars. Le taux PCAP est en augmentation de **2,1 %**. Ces alternances d'évolution des remboursements sont également observées pour les honoraires des **médecins spécialistes**. Après une hausse le mois dernier et une baisse ce mois-ci, leurs honoraires augmentent de **2,4 %** en taux PCAP. Les remboursements de soins des **honoraires dentaires** continuent eux sur leur lancée : le taux PCAP reste négatif du fait de la baisse du taux de remboursement de leurs actes (**- 10,1 %**). Le dynamisme du mois précédent s'essouffle ce mois-ci (**- 5,5 %** en évolution mensuelle après **+ 6,3 %**).

Les **masseurs-kinésithérapeutes** ont des remboursements peu oscillants ces derniers mois, l'évolution à la fin du printemps 2024 est de **+ 0,6 %**. Il en est de même concernant les remboursements des **soins infirmiers**. Le taux PCAP est de **+ 0,7 %** et une certaine convergence des montants remboursés s'observe mois après mois.

Les **laboratoires d'analyses médicales** ont des remboursements structurellement décroissant depuis le pic de janvier 2021. Sur les cinq premiers mois de l'année, la baisse dépasse les 10 %. Le recul s'explique toujours par les tests Covid, encore nombreux sur le premier semestre 2023, qui viennent minorer les évolutions 2024.

Les remboursements de frais de **transports** de patients augmentent de **1,9 %** fin mai, la tendance haussière s'explique par les revalorisations forfaitaires.

La descente des versements d'**indemnités journalières (IJ) maladie**, initiée depuis deux mois, est freinée en mai, même si l'évolution reste soutenue par rapport aux cinq premiers mois 2023 (**+ 4,9 %**). Les versements des **IJ ATMP** sont relativement stables depuis six mois et augmentent de **0,7 %** par rapport à 2023.

Le doublement du montant des franchises fin mars ne stoppe pas la tendance haussière des remboursements de **pharmacie de ville**. En PCAP, ils progressent de **5,0 %**. Pour les **médicaments rétrocedés**, leurs remboursements poursuivent leur décélération, ce qui entraîne une **diminution de 1,8 %** sur les cinq premiers mois de 2024.

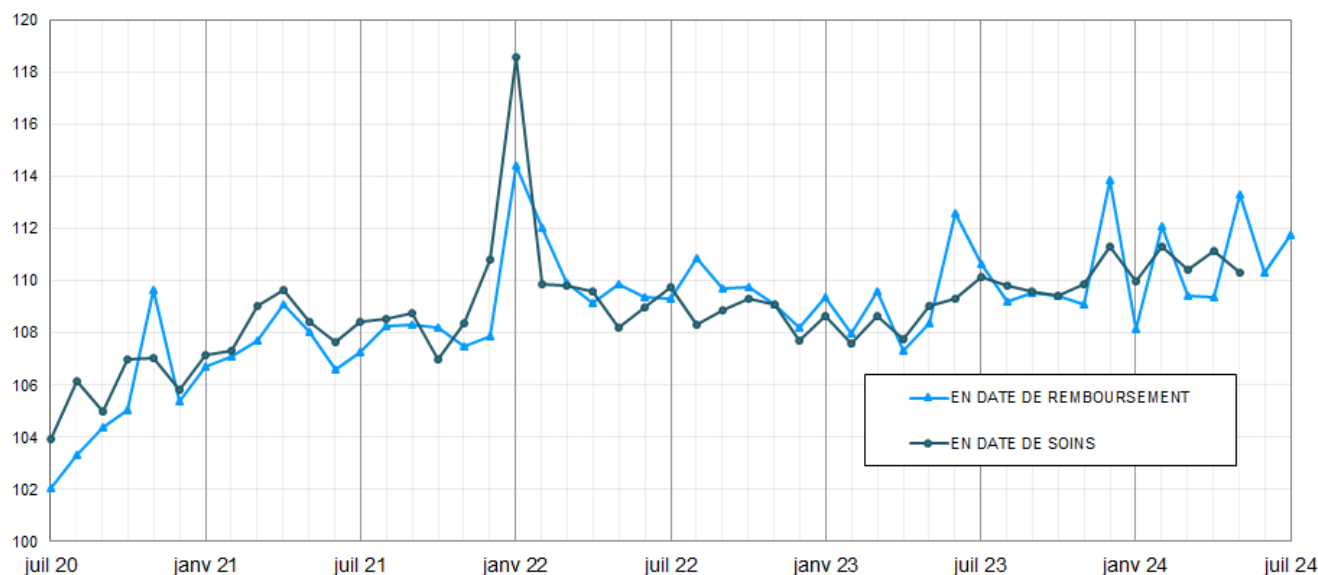
Les remboursements de **dispositifs médicaux** de mai 2024 sont supérieurs à ceux d'avril. Ils sont en hausse de **2,9 %** par rapport à la même période de l'année précédente.

Évolution des remboursements de soins de ville en date de soins CVS-CJO à fin mai 2024 avec les remb. à fin juillet 2024	Évolution en ACM (année complète mobile)				Évolution en PCAP (période comparable à l'année précédente)				Évolution par rapport au mois précédent RA
	Régime Agricole	Non-salariés	Salariés	RA à fin mai 2023	Régime Agricole	Non-salariés	Salariés	RA à fin mai 2023	
TOTAL SOINS DE VILLE	+1,4%	-0,3%	+3,0%	-0,9%	+2,1%	+0,0%	+4,0%	-2,6%	-0,7%
Soins de ville hors produits de santé	+0,2%	-1,9%	+2,0%	-1,5%	+0,9%	-1,8%	+3,1%	-3,5%	-1,8%
Honoraires des médecins et dentistes libéraux	+1,3%	-1,3%	+3,3%	+1,2%	+0,4%	-2,6%	+2,8%	+1,6%	-3,1%
- Médecins généralistes	-0,8%	-3,3%	+1,5%	-3,2%	+2,1%	-1,0%	+4,8%	-3,4%	-4,4%
- Médecins spécialistes	+3,7%	+0,9%	+6,0%	+2,9%	+2,4%	-0,9%	+5,2%	+3,7%	-1,9%
- Dentistes	-4,2%	-6,1%	-2,8%	+2,8%	-10,1%	-12,3%	-8,5%	+3,1%	-5,5%
Soins d'auxiliaires médicaux libéraux	+0,1%	-2,3%	+4,0%	-1,8%	+1,0%	-1,4%	+4,9%	-2,5%	-0,7%
- Masseurs-kinésithérapeutes	+2,2%	-0,2%	+5,1%	+2,7%	+0,6%	-2,0%	+3,8%	+4,7%	-1,0%
- Infirmiers	-1,1%	-3,1%	+2,9%	-3,6%	+0,7%	-1,4%	+5,0%	-5,2%	-0,3%
Laboratoires	-15,4%	-16,9%	-14,0%	-24,7%	-10,6%	-14,1%	-7,4%	-31,9%	-6,0%
Frais de transports	+3,5%	+0,6%	+6,7%	+5,5%	+1,9%	-0,2%	+4,4%	+6,9%	+0,5%
Indemnités journalières (IJ) :	+1,0%	+4,3%	+0,4%	-0,3%	+3,4%	+4,6%	+3,2%	-7,5%	-0,5%
- IJ maladie	+0,9%	+6,2%	-0,1%	-1,0%	+4,9%	+7,2%	+4,5%	-11,9%	-0,2%
- IJ ATMP	+1,2%	+1,0%	+1,2%	+1,0%	+0,7%	+0,1%	+0,8%	+1,2%	-1,1%
Produits de santé (médicaments + LPP)	+3,6%	+2,0%	+5,2%	+0,1%	+4,2%	+2,6%	+5,9%	-1,0%	+1,1%
Médicaments :	+4,1%	+3,0%	+5,3%	-0,2%	+4,6%	+3,4%	+5,8%	-1,7%	+0,9%
- Médicaments délivrés en ville	+4,8%	+3,9%	+5,8%	+0,8%	+5,0%	+4,1%	+6,0%	-1,2%	+1,0%
- Médicaments rétrocedés	-5,2%	-11,2%	-0,5%	-12,3%	-1,8%	-8,8%	+3,6%	-8,9%	-1,2%
LPP	+1,7%	-0,9%	+5,0%	+0,9%	+2,9%	+0,3%	+6,2%	+1,4%	+1,7%

Source : MSA.

⁽¹⁾ - Correction des variations saisonnières et des jours ouvrables.

TOTAL SOINS DE VILLE - Montants remboursés en date de remboursement et en date de soins
données corrigées des variations saisonnières et des jours ouvrables (CVS-CJO), indice base 100 = moyenne 2016



5/ Cliniques privées : évolutions en date de soins (CVS-CJO)⁽¹⁾

En date de soins CVS-CJO, les dépenses relatives à l'**ODMCO** sont en baisse de 0,7 % à fin mai 2024 par rapport aux mêmes mois de l'année dernière. La part tarif, a diminué de 0,7 % tandis que les dépenses relatives aux médicaments en sus ont progressé de 9,1 %. La plus forte baisse, 9,5 %, concerne les dispositifs médicaux en sus.

Évolution des remboursements de cliniques en date de soins CVS-CJO à fin mai 2024 avec les remboursements à fin juillet 2024	Évolution en ACM (année complète mobile)				Évolution en PCAP (période comparable à l'année précédente)			Évolution par rapport au mois précédent RA
	Régime Agricole	Non-salariés	Salariés	RA à fin mai 2023	Régime Agricole	Non-salariés	Salariés	
OD Médecine Chirurgie Obstétrique (MCO)	+3,6%	+1,4%	+9,2%	+3,4%	-0,7%	-0,9%	+7,3%	+5,1%
- Part tarif	+3,6%	+1,6%	+9,0%	+2,0%	-0,7%	-1,3%	+7,6%	+4,5%
- Médicaments en sus	+11,1%	+8,6%	+13,9%	+17,7%	+9,1%	+13,5%	+7,7%	+7,7%
- Dispositifs médicaux implantables en sus	-3,5%	-4,7%	+5,4%	+3,4%	-9,5%	-7,6%	+4,3%	+7,2%

Source : MSA.

⁽¹⁾ - Correction des variations saisonnières et des jours ouvrables.

6/ Points d'actualité

• Pharmacie délivrée en ville

Les remboursements de médicaments délivrés en officine continuent leur progression. Sur douze mois, la hausse en montant remboursé, en date de remboursement et en données brutes est de **5,2 %** à fin juillet 2024.

L'arrivée du générique **rivaroxaban** en mars 2024 entraîne une forte baisse des montants remboursés de son princeps le **Xarelto®**. Ainsi, l'anticoagulant oral direct diminue sur douze mois de 20,5 % à fin juillet 2024, ce qui impacte l'évolution des médicaments délivrés en officine à hauteur de **- 0,6 point**.

La hausse des montants remboursés s'explique en partie par l'usage progressif, depuis le début de leur commercialisation, de médicaments innovants et onéreux, et par l'extension d'indication.

Ainsi, trois médicaments agissant contre des pathologies cardiovasculaires poursuivent leur tendance à la hausse depuis leur commercialisation et contribuent fortement à la croissance des montants remboursés :

- **Vyndaquel®**, un traitement ayant obtenu une extension d'indication en mai 2021 contre l'amylose cardiaque, dont le prix pour un dosage à 61 mg est de 7 261 €, impacte l'évolution des médicaments délivrés en officine à hauteur de **2,0 points**.
- **Forxiga®** et **Entresto®**, deux traitements contre l'insuffisance cardiaque chronique, commercialisés respectivement en avril 2020 et octobre 2018, ont ensemble un impact de **0,7 point**.

Ensuite, parmi les médicaments qui contribuent le plus à la croissance se trouvent des traitements contre le cancer de la prostate ou celui du poumon, dont la tendance à la hausse se poursuit également depuis leur commercialisation :

- **Erleada®** et **Xtandi®**, deux médicaments contre le cancer de la prostate, commercialisés respectivement en avril 2020 et février 2014, impactent ensemble l'évolution des remboursements de **0,4 point**.
- Le traitement contre le cancer du poumon **Tagrisso®**, commercialisé en juillet 2019, impacte l'évolution à hauteur de **0,2 point**.

Enfin, parmi les médicaments plus récents et qui contribuent le plus à la croissance se trouve un traitement contre la leucémie, **Calquence®**, commercialisé en avril 2023 et qui impacte l'évolution des remboursements de **0,5 point**.

Champ :

Les résultats présentés sont issus des données statistiques sur la France métropolitaine. Ils recouvrent les risques maladie, maternité, accidents du travail et maladies professionnelles. Ne sont pas pris en compte les montants versés par le régime général pour l'inter-régime et directement remboursés par la caisse centrale de la MSA, comme la dotation modulée à l'activité (DMA), le Forfait patientèle médecin traitant (FPMT), le Fonds d'intervention régional (Fir), la rémunération sur objectifs de santé publique (Rosp), les prises en charge de cotisations des praticiens et auxiliaires médicaux, etc. Les indemnités journalières maternité et paternité, qui ne font pas partie de l'objectif national des dépenses de l'assurance maladie (Ondam), sont exclues du champ.

Méthodologie :

Les données CVS-CJO sont recalculées chaque mois, induisant une révision plus ou moins importante de l'historique des séries.

Sigles utilisés :

ACM : Année complète mobile.

ALD : Affection de longue durée.

CVS-CJO : Correction des variations saisonnières et des jours ouvrables.

DMA : Dotation modulée à l'activité.

Fir : Fonds d'investissement régional.

HAD : Hospitalisation à domicile.

LPP : Liste des produits et des prestations.

ODMCO : Objectif délégué pour des soins en médecine, chirurgie, obstétrique.

OQN : Objectif quantité national.

PCAP : Période comparable à l'année précédente.

FPMT : Forfait patientèle médecin traitant

Rosp : Rémunération sur objectifs de santé publique.

ANNEXE Note de conjoncture - Régime agricole

Soins de ville hors actes spécifiques Covid-19⁽¹⁾ : remboursements à fin juillet 2024

A fin juillet 2024, en données CVS-CJO, **les remboursements de soins de villes hors Covid** augmentent de **1,6 %** par rapport à la même période l'an passé, soit 0,5 point de plus que l'évolution y compris Covid (1,1 %). L'écart est plus marqué chez les **salariés agricoles (0,7 point de différence)** que chez les non-salariés agricoles (**0,2 point de différence**), l'impact de la crise sanitaire sur les dépenses étant moins marqué pour ces derniers.

Concernant les analyses en **laboratoires**, les montants remboursés hors Covid baissent de **9,3 %**, ce qui représente un différentiel de 4,1 points avec les prestations y compris Covid. Les tests Covid étaient encore nombreux sur le premier semestre 2023 et viennent minorer les évolutions avec Covid (- 13,3 %).

Pour les **IJ Maladie**, la différence d'évolution avec et hors arrêts Covid est moins importante. En effet, hors Covid, les IJ Maladie progressent de **5,9 %** alors que ce taux descend à 3,9 % avec les actes Covid, soit 2 points de moins.

Pour les autres actes, la différence entre les évolutions avec et sans actes Covid est nettement plus faible voire marginale. Ainsi, pour les **médicaments délivrés en ville**, la croissance hors Covid est de 3,8 %, soit une croissance supérieure de 0,4 point par rapport à l'évolution y compris Covid. L'écart est similaire pour les **infirmiers** avec - 0,8 % hors actes Covid et - 1,2 % avec actes Covid.

Évolution des remboursements de soins de ville en date de remboursement CVS-CJO à fin juillet 2024	Evolution hors actes spécifiques Covid (1)				différentiel avec les évolutions yc actes Covid					
	ACM	PCAP			Ecart sur l'ACM			Ecart sur le PCAP		
		RA	RA	NSA	SA	RA	NSA	SA	RA	NSA
TOTAL SOINS DE VILLE	+2,0%	+1,6%	-1,0%	+3,9%	1,1 pt	0,6 pt	1,5 pt	0,5 pt	0,2 pt	0,7 pt
Soins de ville hors produits de santé	+1,0%	+0,7%	-2,4%	+3,3%	1,3 pt	0,6 pt	1,8 pt	0,6 pt	0,2 pt	0,8 pt
Honoraires des médecins et dentistes libéraux	+0,1%	-1,1%	-3,9%	+1,1%	0,1 pt	0,0 pt	0,2 pt	-0,1 pt	-0,1 pt	0,0 pt
- Médecins généralistes (2)	-1,2%	-0,6%	-3,8%	+2,1%	0,1 pt	0,1 pt	0,0 pt	-0,2 pt	-0,2 pt	-0,1 pt
- Médecins spécialistes (2)	+2,6%	+1,2%	-1,4%	+3,4%	0,2 pt	0,0 pt	0,3 pt	0,0 pt	-0,2 pt	0,1 pt
- Dentistes	-7,1%	-11,0%	-14,1%	-8,8%	0,0 pt	0,0 pt	0,0 pt	0,0 pt	0,0 pt	0,0 pt
Soins d'auxiliaires médicaux libéraux	+0,2%	-0,1%	-2,7%	+4,2%	0,6 pt	0,2 pt	1,4 pt	0,3 pt	0,1 pt	0,7 pt
- Masseurs-kinésithérapeutes (3)	+1,5%	+0,6%	-2,4%	+4,3%	0,0 pt	0,0 pt	0,0 pt	0,0 pt	0,0 pt	0,0 pt
- Infirmiers (4)	-0,6%	-0,8%	-3,0%	+3,7%	0,9 pt	0,2 pt	2,2 pt	0,4 pt	0,1 pt	1,0 pt
Laboratoires (5)	-6,2%	-9,3%	-12,8%	-6,1%	9,1 pt	7,7 pt	10,4 pt	4,1 pt	3,8 pt	4,3 pt
Frais de transports	+3,1%	+3,6%	+1,5%	+6,0%	0,0 pt	0,0 pt	0,0 pt	0,0 pt	0,0 pt	0,0 pt
Indemnités journalières (IJ) :	+4,0%	+5,3%	+4,8%	+5,4%	2,5 pt	1,1 pt	2,8 pt	1,3 pt	0,3 pt	1,5 pt
- IJ maladie (6)	+5,0%	+5,9%	+6,5%	+5,8%	4,0 pt	1,7 pt	4,4 pt	2,0 pt	0,5 pt	2,3 pt
- IJ ATMP	+2,3%	+4,2%	+1,8%	+4,6%	0,0 pt	0,0 pt	0,0 pt	0,0 pt	0,0 pt	0,0 pt
Autres prestations dont centres de santé (2)	+5,0%	+5,6%	+2,4%	+8,6%	-0,3 pt	-0,2 pt	-0,4 pt	-0,4 pt	-0,3 pt	-0,6 pt
Produits de santé (médicaments + LPP)	+3,6%	+2,9%	+1,1%	+4,9%	0,7 pt	0,5 pt	0,9 pt	0,3 pt	0,2 pt	0,3 pt
Médicaments :	+4,5%	+3,4%	+2,0%	+4,9%	0,9 pt	0,6 pt	1,2 pt	0,3 pt	0,3 pt	0,4 pt
- Médicaments délivrés en ville (7)	+5,0%	+3,8%	+2,8%	+4,9%	1,0 pt	0,7 pt	1,3 pt	0,4 pt	0,4 pt	0,4 pt
- Médicaments rétrocédés	-3,4%	-2,7%	-12,1%	+4,5%	0,0 pt	0,0 pt	0,0 pt	0,0 pt	0,0 pt	0,0 pt
LPP	+0,8%	+1,4%	-1,5%	+5,1%	0,0 pt	0,0 pt	0,0 pt	0,0 pt	0,0 pt	0,0 pt

Source : MSA.

(1) actes exclus : consultation pré-vaccination, acte de vaccination, délivrance de vaccins par les pharmacies, délivrance de masques, tests de dépistage COVID-19 (PCR, sérologiques, antigéniques, autotests), consultation complexe post-confinement, consultation de prévention de la contamination à la Covid-19, indemnités journalières dérogatoires

(2) actes exclus : consultation pré-vaccination, acte de vaccination, tests de dépistage COVID-19 (PCR, sérologiques), consultation complexe post-confinement, consultation de

(3) actes exclus : tests de dépistage COVID-19 (PCR)

(4) actes exclus : acte de vaccination, tests de dépistage COVID-19 (PCR, sérologiques)

(5) actes exclus : tests de dépistage COVID-19 (PCR, sérologiques)

(6) actes exclus : IJ dérogatoires

(7) actes exclus : acte de vaccination, délivrance de vaccins, délivrance de masques, tests de dépistage COVID-19 (antigéniques, autotests)

ANNEXE Note de conjoncture - Régime agricole

Indemnités journalières : Remboursements à fin juillet 2024

Entre janvier et juillet 2024, les remboursements d'indemnités journalières *y compris Covid* s'élèvent à 431 millions d'euros en date de remboursement (données brutes). Les IJ maladie des salariés agricoles représentent 53,9 % des montants remboursés (soit 232 millions dont 121 millions pour les arrêts de moins de 3 mois), ceux des non-salariés agricoles 10,3 %, et les IJ AT des deux régimes 35,9 %.

Par rapport à la même période de l'année précédente, les IJ maladie augmentent de 6,0 % sur les sept premiers mois en données brutes (7,7 % pour les non-salariés agricoles et 5,7 % pour les salariés agricoles).

Pour les salariés (84 % des IJ maladie), la hausse PCAP des IJ de plus de 3 mois hors Covid est conséquente (10,1 %). Avec les IJ liées au Covid, l'évolution est proche de celle plus de 3 mois (5,9 % vs 5,4 %).

De leur côté, les IJ ATMP évoluent de + 5,6 %.

Données brutes, montants en milliers d'euros	Évolution en ACM (année complète mobile)			Montant PCAP janv-juillet 2024	Évolution en PCAP (période comparable à l'année précédente)		
	fin juillet 2022	fin juillet 2023	fin juillet 2024		fin juillet 2022	fin juillet 2023	janv-juillet 2024
INDEMNITES JOURNALIERES	+5,0%	+1,0%	+2,3%	431 225	+7,2%	-2,6%	+5,9%
IJ Maladie	+8,1%	-0,1%	+2,0%	276 441	+11,9%	-5,6%	+6,0%
IJ Maladie Non-salariés agricoles	-0,6%	+4,2%	+5,0%	44 204	+2,5%	+2,0%	+7,7%
IJ Maladie Salariés agricoles	+9,7%	-0,8%	+1,5%	232 237	+13,7%	-6,9%	+5,7%
- IJ maladie de moins de 3 mois	+13,8%	-5,7%	-9,5%	120 676	+23,6%	-16,3%	+5,9%
hors IJ Covid dérogatoire	-0,9%	+4,7%	-1,7%	119 529	+3,2%	+5,8%	+10,1%
- IJ maladie de plus de 3 mois	+5,0%	+5,1%	-6,4%	111 560	+2,5%	+5,9%	+5,4%
IJ ATMP	-0,1%	+2,9%	+2,7%	154 784	-0,9%	+3,2%	+5,6%

Source : MSA.

IJ Covid : sont identifiées en tant que telles, les IJ versées à titre dérogatoire (garde d'enfants, personnes vulnérables, contact tracing, ...) et les IJ versées aux malades de la Covid pour des arrêts prescrits par le service médical de la Cnam, toutes enregistrées avec un numéro fictif de prescripteur de l'arrêt de travail.

Compte tenu des délais de prise en compte des différents numéros fictifs, l'ensemble des IJ versées à titre dérogatoires n'a pu être isolé.

Les arrêts de travail prescrits aux malades de la Covid par des médecins identifiés par leur numéro professionnel ne sont pas isolés.